

2017-12-16

Membres de a.c.m.qc.

Madame, Monsieur

Lors de l'assemblée générale annuelle du 4 février 2017, il a été proposé que l'association vote un budget pour une prime au poulain. Pour l'année 2017 un poulain par éleveur sera primer.

Il suffit d'envoyer l'inscription de votre poulain ou pouliche avec copie de son enregistrement. Il faut que le poulain ou pouliche soit né chez vous et descendant d'une de vos juments ou de votre étalon. Fournir preuve avec copie de l'enregistrement du père et mère d'ici le 30 janvier 2018 à syldan@xplornet.ca ou par la poste au :

18 Chemin du coteau des érables

L'Isle-Verte

Québec

GOL 1L0